



les Sables
d'Olonne...
AGGLOMÉRATION

NOS BIODÉCHETS ONT DE LA VALEUR



NOUVEAU

L'AGGLO VOUS AIDE À LES COMPOSTER

MÉMOTRI

L'ÎLE D'OLONNE - SAINTE-FOY - SAINT-MATHURIN - VAIRÉ



L'AGGLO MET À MA DISPOSITION

BIEN UTILISER MON COMPOSTEUR

Petits conseils à l'usage des débutants :

1 DÉPOSER & MÉLANGER

Déposez dans votre composteur vos épluchures et restes de repas découpés, au préalable, en petits morceaux. Recouvrez-les ensuite de matière sèche (petits branchages, feuilles mortes, etc.). Pour bien composter, il faut avant tout mélanger différents types de déchets : humides et secs, petits et gros. Chaque nouvelle couche créée ne doit pas dépasser 20 cm.

2 AÉRER

Au cours du compostage, les micro-organismes qui entrent en action ont besoin d'oxygène. Un brassage régulier s'impose.

3 SURVEILLER L'HUMIDITÉ

Un compost réussi est un compost humide (comme une éponge pressée). Reste que tout est question de dosage. Trop humide, le compost dégage de mauvaises odeurs. Trop sec, il tue les micro-organismes nécessaires au processus.

4 UTILISER

Au bout de quelques mois, le compost est mûr. Il a une belle couleur sombre et présente une structure homogène. Vous pouvez l'épandre dans votre jardin !



UN COMPOSTEUR

Déposez dans votre composteur vos épluchures et restes de repas découpés au préalable en petits morceaux. En cas de doute, reportez-vous au mémo-compost ci-contre.



UN BIO-SEAU

Placez vos biodéchets dans votre bio-seau et déposez-les au point d'apport volontaire installé dans votre ville.



*Bien utiliser
son composteur :
l'Agglo vous
explique tout
avec Trivalis*



MÉMO-COMPOST

JE DÉPOSE



RESTES ET PRÉPARATIONS ALIMENTAIRES



MOUCHOIRS
SERVIETTES EN PAPIER
PAPIERS ABSORBANTS

DANS MON BIO-SEAU
OU MON COMPOSTEUR PERSONNEL



UNIQUEMENT EN POINT D'APPORT
VOLONTAIRE AVEC LE BIO-SEAU

UNIQUEMENT DANS
MON COMPOSTEUR



Je ne peux pas déposer

Je ne peux pas déposer



DÉCHETS
DE JARDIN



LITIÈRE À CHAT
CENDRES



CARTONS
PAPIERS



VIANDES
POISSONS



CRUSTACÉS
COQUILLAGES



FROMAGES
PRODUITS LAITIERS



OS
GRAISSE



BRANCHAGES
NON BROYÉS



HUILES



COUCHES



CAPSULES



LITIÈRE À CHAT
CENDRES



CARTONS
PAPIERS



HUILES



COUCHES



CAPSULES

4 RAISONS DE TRIER ses biodéchets

- 1 : Composter les biodéchets, c'est avant tout du bon sens : les incinérer est inutilement énergivore car ils sont composés à 80 % d'eau. Les enfouir génère du méthane, qui participe au réchauffement plus que le CO2...
: Les trier afin de les valoriser ne présente que des avantages !
- 2 : Le tri des biodéchets permet de réduire de **30 %** le contenu de nos poubelles bleues et donc de réduire significativement les coûts de traitement des ordures ménagères.
- 3 : Triier les biodéchets est désormais une obligation réglementaire au niveau national.
- 4 : Mes biodéchets deviennent de l'engrais pour les agriculteurs, pour les jardins ou encore de l'énergie grâce à la méthanisation...
: une transformation gagnante et bonne pour la nature.



CONTACT
Les Sables d'Olonne Agglomération
Service Cycle de Vie des Déchets
Tél : 02 51 23 16 00 - info@isoagglo.fr - www.isoagglo.fr

**FRANCE
NATION
VERTE** >
Agriculture • Mobiliser • Accélérer


**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**
Liberté
Égalité
Fraternité